VENTES A L'ENCAN-

### Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés Rémunératrices, Avantageusement situées dans les Premier et Decuième Districts.

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Aimsi que tous les avantages et gréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

Nos 1848 et 1814 A.vonue Cleveland, entre Roman et Debigny.

maison double, ocuverte en ardoiese, à un etage, loué à raison de trente piastres par mois, payable mensuellement. No 1513

Awarne Chycland, cutre les rues Roman et Derbigny Maison simple à un étage.
Lauté \$15 par mois, payable mensuelle

Nos 2328, 2230 et 2232 Rue Rienville, encoignure Nord Miro. Batisse A un étage countée comma grocerie et havette et résidence. Louée \$36 par mois, payable menauellement.

Nos 293 et 294 RUE MIRO Eligente maison double. Louce \$18 par mois,

No 1739 A venue Cleveland, coin Derbigay, et

Nos 205 et 210 Rue Berbigny. Jolie résidence à un étage, et ume élégante maison double à un étage. Lonée [\$22 par mois, payablé mensuelle:

No SIT RUE DECATUR, endre Ste Anne et Madison, vis à vis du Mar-che Français, loné à ball jusqu'au 14 février 1305, a vec privilèze d'un au de plus à raisen du \$48 0 par an, payable \$40 mensuellement.

Mes 1995, 1997 BUR Ste ANNE, unden les ruce St Claude et Trémé, magnifique mahon à un étage, couverte en ardoises, avec mahonde, à deux corps de logis, loude à 15 mantres par moir, chaque côté, le teutà \$30

Nee 919 - 991. Mas Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. Relle propriété à un étage avec mansarde means propriete aun stage avec mansards à deux locations. 2Es 919 Loué à raison de seine dellers et No 321 à raison de douse dollars par mois. Le meat ensemble seit vingt huit dellars par lessis payable mensuellement.

Nes 1731 et 1733. Maison élégante à deux étages couverte

en ardoises.

Escat à raisen de quinse dellars par oôté soit ter us doiters par mois. Le tout ensemble geg able mensuellement. Succession de Henry Nisier.

Me 66,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. EDAR SPEAR of ESCOFFIER - Placide J. Bear, encantour — Bureau No 818
Bus Commune — MERCREDI, le 30 avril
1993, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à lour Bureau et Bourse, Mo 813 rue Commanue, entre les rues Carondaiat at Barrad mans, entre les rues Carondeles et Baronne, en verte et conformément à un ordre de l'ho-menable W. B. Sommerville, juge de la Cour «Civile de Diatriet pour la paroisse d'Ortéans, Edivision D. en date un 24 mars 1902, pour le

Basvid L. McCay, ancien notaire en sette ville;
Bas dits lote sont contigue et désignée, d'aprèc
wa plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 15
meral 1902 par les lettres A et B et mesurent
seame suit: le lot A 35 pleds 8 peuces
et lignes de face à l'avenue Cleveland, anmissamement Gasquet, sur une prefendeur de
seat meuf pieds dix pouces et trois lignes (109)
185° 3° y entre lignes parallèles (e lot B meseure 18 pleds 4 peuces 0 lignes de
Esca à l'avenue Cleveland sur une profendeur
entre lignes parallèles de 109 pués 10 pouces
S lignes. Les bâtisses et améliorations
suit ey trouvent étant désignées par les numémes municipaux 1808, 1810, 1812, avenue
Cleveland. Etant la même propuésté acquise par Henry Lisier par
achat de Thomas Balley, Jr., par acte pardewant Charles V, Foulon, ancien notaire, à la
ville de la Nouvelle-Orlèaus, le 10 mail 1884,
escregistré dans le Bureau des transferts de

wille de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1884, essregistré dans le Bureau des transferts de easte ville, dans le livre Ne 119, page 468. EFraprès un acte de rectification du nom de rémaille pardevant C. V. Foulon, aucien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, earregastré dans le Bureau des Transferts de cette valle, dans le livre No 118, folio 629, il perait ques le nom correct de l'acquéronr était Henry liteler; Les amélierants tienes sur le lot à comprensent una élémante Times sur le lot A comprennent une élégante infituee, récemment construite, couverte en immémes, désignée par les Nos 1808 et 1810 semenue Cleveland ayant einq elembres, citerme, lieux d'alances, etc, de chaque cété, leuée 1815 chaque cété, sur le lot B une maison à un

"Six-chaque côte; sur le lot B une maison à un diage récemment constraite, couverte en undésea, désignée par le No 1812 avenue Cle-manad, syant 5 chambres, lieux d'aisances, afterne, etc, louée 815 par mois:

2º Une puriton de terre située dans le premier district de cotte ville, dans l'ilet No 484 decrée par l'avenue Clercland (autrefeis Gasquet), se rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, messurant 20 piede de face à l'avenue Cleveland amer 206 piede 7 ponose de prefendeur et fagade à la rue Derbigny, d'après un devis de Leuis H. Ellié, daté le 9 ectobre 1869, amenté à un sote de Jine. L. Larseche, amelem notaire. Louis H. Pillé, daté le 9 ectobre 1869, amené à un acte de Jno. L. Laresche ancien notaire, daté le 13 éécembre 1869, ensemble avec les Catáisses qui s'y trouvent désignées per les Nos 1232 avenus Cleveland et 248 et 310 rno 8. Eburbigny, étant la même propriété acquise un Henry Nieler de B. Beuneau, par acre de 2. V. Foulon, accien notaire, le 17 mars 1860, curregistré dans le livre du Bureau des transcrete 113, p. 91.

Los améliorsilans comprennent un joit cetta; mélové à un étang, couvert en aré sième, avant

and dové à un étage, couvert en aré siese, syant 3 chambres et un onbinet, oit-rue et latruses, camant par le Ne municipal 1732 avenue. Cleveland; loué \$10 00 par mois, auest une usuid ence deuble à un étage couverte en ardoi-sea, comue par les Nes municipant 208 et 210 rue Derbigny, syant 2 chambres de chaque cuttà, citerne, latrinee, etc., louée \$6 00 chemm chità. Doux oertains lots de terre, ensemble

Be Deux certains lete de terre, ensemble assec les rétisses et améliorations qui s'y accuvent, etc., sivaés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Oriéana, chanse l'init. No deux cent roivante dix sept (277) bornés par les nous Bienville, Douane, Mure et Galves, désignes par les nousé ce laut et neuf [8 et 9] et mesurent chaum, mingt huit piede sux pouces [28 6"] de since à la rue Bienville « ; une profoncéeur de cent huit piede [108]; le lot numéro neuf [9] foimant l'encoignare des maces Bienville et Miro, et d'aprée nu plan de D E Seghera, vuyer duté le 15 avril 1902. Resedits lete sont déagnée par les lettres C et D et mesurent d'après dedit pi n'oemme suit

da la relie desant 3 pieda à pouces au mes l'éme obliqua, de là syant 43 pieda 8 pouces 4 l'agnes sur la ligne du côté du let C reteurment à son point da départ à la rue Miro.

Les bâtisses et amélierations de la progriété di-desaus déorite seut désignée par les maméres manicipaux 2228, 2330, 2282 rue ment l'in même propriété que Henry Bisier a acquièse par achat de John Henry Rahders par aches par achat de John Henry Rahders par aches par artéevant Jules P. Massurier novaire mete pardevant Jules F. Mounter, notaire mabile. \$2 20 mars 1889, earegistré dans le leunsen des transferts de cette ville, dans le

res No 178 fatie 725 Les amélierations comprennent une bâtisse the ameliarations compresses use nations to be use dange, servarie on ardones, a treis corps din tagis, le coin duquel est eccupé par use estectie et buvatte, contenant en tout aix offi-muxes, citarno, lieux d'aiseance, etc., leués 1972 par mets et désignée par le No 2232 rue Bianville; les No 2226 et 2230 rue Bianville; VENTES A L'ENCAN.

lieux, etc., chaom lové \$8.00 par mois, faisant un total de \$36 par mois et les Nos 222-224 rue Derbiguy est une maison double à un étage, couverte en ardoisee, ayant de chaque côte 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté \$9.00 par mois, faisant un tetal de \$18 par mois,

4º Un certain lou ét terre avec toutes les hétieum et appéliprations qui s'y trouvant etc.

Les améliorations comprennent une bettasse en briques à trois étages le res-de-chaussée occupé par une maison de commission et les étages eupérieurs diviés en appartements, une báilese en briques à deux étages dans le fond contenant é chémbres, citerne, hydrant, lieux d'aisances, etr; vendue sujet au bail expirant le 14 février 1903 à raison de #á80 par an Layable \$10 par mois mensuellement, avec le privilège d'un an de plus 50 Un certain lot de terre ensemble avec les hétieses et améliorations sui s'y treuvent. 5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtives et améliorations qui s'y treuvent, etc., ritué dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 137, horné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Clande et Nord Liberté [anciennement Trémé], désigné par la lettre H, d'après un croquis de J. A. c'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 10 février 1879, anneré à un acte de vente par la aucoession de Bomain Brugier à la veuve de Komain Brugier pardevant Felix Grima, ansieu notaire en estie ville le 16 avril 1879, d'après ledit oroquis le dit let meanre quarante écux pledé à buit pouces

dit let mesure quaraute deux pieds huit pouce (42° 8°) de free à la rue Ste Anne sur une pre fendour de quatre vingt six [86] sar la ligne vers la rue -86 Clande, - et une profendeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté [anciennement Trémé] de souvante sopt pieds (67) a laquelle profosdeur ledit let re-tressit à angle droit sept pieds dix pouces (7: 10") duquel point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19") et il mesure trente quaire pieds dix pouces (34' 10") de largeur aur la ligne du fond.

Les bátisses et amélierations qui s'y trouvent étant désignées par les auméres 1225-1227 rus Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rus Ste-Anne. Etant la même propriété que Henry Nister acquis par achat de Natale Maestri par act evente pardevant Charies J. Théard, notaire public en cette ville, le 29 juillet 1987, enregistré dans le Burcau de Transfarts de cette ville dans le livre No 163, fol. 749. Les améliorations comprennent une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salona avec portes à ceulisses, une chambre dans la manarde et 2 cabinets de chaque côté, une ouisine en briques à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres, citerne, etc., louée \$15 chaque cêté, faisant un total de trente dellars par mois, payable momenci ement. Les bátisses et amélierations qui s'y trousenauel ement. 6° Un certain lot ou portion de terro en-

8º Un certain lot eu pertien de terre ensemble aves toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, altué dans le premier
district de cette ville, dans l'ilet Ne 434,
borné par les rues Palmyre, Cleveland, autrefois Gasquet, Derbigny et Claiborne, formant
l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny,
ayant en mesure américaine, trente pieds
[80] de fane à la rue Palmyre sur une profondeur de quatre viagt un pieds sept pouces [81° 7"] entre lignes paralièles et face
à la rue Derbigny, lesquelles bâtisses et améliorations sont désignés par
les numéros municipaux 1731 et 1753 rue raimyre, étant la même propriété acquise par
Henry Lisier de Jules Lassère d'après un
acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien nousire publique en cette ville en date du 

citerne, hangar, cabinet d'aisance à chaque esté. Loué à raison de quinse piastres par mois, pour chaque cété, ou trente piastres par mois pour le tout.

7º Un certain let de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvant, situé dans le Deuxième District de cette villa de la Nouvelle-Orléens, dans l'ilet No 207, berné par les rues Claiberne, Derbigny, St. Philippe et Duwsine, désigné par le numére Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'ilet C, sur un plan de Jeseph Pilié, voyer de la ville, en date du 15 mate 1882, déposé peur référence dans le burean de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel ancien notaire public dans cette ville, lequel lot meeure, en meeure française, trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8' 9''] de face à la rue Claiborne, sur une protendeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds un pouce et une ligne [40' 1'' 1''] de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 1 à borné sur un côté par le let No 8 et sur l'autre atté nu les let No 8 et sur les let No 8

No 11 borné sur un côté par le let No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Étant la même propriété acquise par Henry Nisier, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 2 février 1899 enregistré dans le bures de transfert de cette ville dans le livre rean de transferts de cette ville dans le livre No 174, fotio 168. Les améliorations camprennent une irès élégants maison à un étage avec manasrde couverte en ardoise ayant su res de chansede six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la manasrde, une bâtisse à deux étages dans le fend avec 4 chambres; citerne, bydrant, ileux d'aisances, etc. Un cêté est loué \$16 et l'autre cêté \$12

Termes et conditions—La moitié ou pl's comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en biliets portant »ia (6, pour cent par au d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paisment garantis par privilège de vendeur et hypothèque apécial. Part de la vente durant activat la étate. ciale. l'acte de vente devra contenir la ciane claim. I note de vente devra contenir la cianue de non alienation et de vente mine settimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuires iudiciaires pour le recenvrement du paiement des cillets et toutes les autres clauses naucl'es dans les actes de vente, tres clauses usuel'es dans les actes de vente, les acquéreurs devreut assurer les améliorations pour un mentant égal à la portien de crédit et tranférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 41902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront dreit aux loyers qu'à partir du jour du pessage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu. los timbros de Rovenu. 30 mars-30- av 6 13 2 27 30

## Jacob A. Reinach.

AMMONOR JUDICIAIRE.

Succession de John Welsh et femme

mesedits lote sont désignée par les lettres C et ED et mesurent d'après ledit pi n'oemme suit à auvo r:

Le lot C meaure 57 pieds de face à la rue Micro de 73 pieds 3 pouces, de là sur une ligne dis fond allant vere la rue Galves ar une première profondeur de 43 pieds 6 pouces d'a la ser retrécissant sur une ligne resbique, 3 pieds 4 pouces de la une prefondeur de 10 pieds 9 pences vers la rue Galvez, de là une prefondeur totale de 71 pieds 10 pouces de lignes sur le côté de la rue disluvez courant vers aon cont de départ à la rue Bienville, le lot D mesore 3a pieds 9 pences de face à la rue Miro aur une prefendeur de 10 pieds 9 pouces sur le côté de la rue de lignes sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Douane, 36 pieds 1 pouces et 3 lignes aur au lignes aur sa lignes de rout de 10 pieds 9 pouces sur la ligne de la rue Miro aur une prefendeur ma lignes de précadeur qui troube au lot C de la rue de fond, de là 10 pieds 9 pouces sur sa lignes aur sa lignes du rue lignes aur sa lignes de précadeur qui troube au lot C de la rue de contrain lot de terre situé dans le Bourg de Milneborg, dans octre paroisse, avec toutes les hátisses et amélier et muméro cinq de l'ilet cent strente cinq de rue Frankfort.
Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent an moment de l'adjadication; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1902, en plus et au dossus du prix de l'adju-

#### JULES ANDRIEU.

cution : l'acte de vente perdevant Robert J Maioney, nessire, aux frais de l'acquér 30 mars-30 - av 6 13 20 27 à date

ROCHBREAU & ANDRIES AGENT D'AFFAIRES 919 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

### Spear & Escoffier. Spear & Escoffier.

ARMONUS JUDICIAIRE. Charmante Maison élevée de

Portant le Numéro Municipal 1915

rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement. Suscession de Louiss Frances Whittaker. Epouse de Florville Fey.

Ne 66,503 - Cour Civile de District pour le Pareisse d'Orléans - Division E DAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J E Spear, encanteur Bureau No 813 rue Commune - MERCREDI, le 80 avril 1902, à Communa-MERCREDI, le 80 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET HOURSE Nº 813 RUE COMMUNE. ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de Distriot pour la paroisse d'Oriéans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la suadite succession, la Bropriété sulvante à savoir—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouveut et les droits, vetes, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Het Nº 244. borné par les rues Douane, Homan. Prieur et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 244.
borné par les rues Douane, Roman, Prieur et
Bienville, désigné comme lot No 23 d'après un
p an de C. A. Hedin, voyer, en date du 16
janvier 1849 et déposé en l'étude de J. R.
Beard, ancien notaire en cette ville,
et meaure, d'après ledit plan, en
mesure américaine, vingt sept pieds (27) de
face à la dite rue Douane, par une profendeur de
cent neuf pieds dix pouces et cinq lignés, entre
ligues parallèles, étant une des deux propriétés
achetées par la défunte Mme Leuisa Frances
Foy, nés. Whittaker, de James F. Johnese,
d'après un acte passé pardevant M. V! Déjan,
notaire public, le sept septembre, 1892, C. O.
Bk 146, fet. 351.

Les améliorations consistent en une charmante résidence éleves de terr, avec unasarde, le tout en bombe condition et en : a fait
état, ayant trois chambres [3], hall n'étage
inférieur, une chambre sinri que ce '..net d'una
l' manasarde, une autre b'i sas s't, enart à la
me'son principale, avec teux chambres [2],
une autre bâtiase dans le fest d'assance, etc.,
portan e numéro r'anicipal 1915, vieux numéro (379) rue Douane.

Termes et c'aditions— Un tiers on plus

cation au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan,
notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat
30 mars 30 avril e 12 29 27 30

#### J. Paul Hecker. ANNONOR JUDICIAIRE. **PROPRIÈTE**

Du Premier District. Deax Cottages Simples. Nos 2020 et 2022, rue Poydras.

Entre les rues Prieur et Reman. VENTE EN PARTAGE. Dans l'affaire de George Martin et als, ve John Martin No 66,540 - Cour Civile de District, Divi-

PARJ. PAUL HECKER, Encantour PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau Ne 731 rose Commune—Le JEUDI 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, Ne 311 rue Baronne, en vectu d'un jugement rendu le 20 mars 1902, et aigné le 26 mars 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire si-dessus intituiés, il sera vendu l'emphère multipus la moramitate si-anche 46. de l'emchère publique la propuisté si-après dé-crite, à saveir-Un certain lot de terre avec toutes les bâtis-

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Peydras, Lafayett, Prieur et Roman, désigné comme lut 16. de l'ilet No 2, et mesurant trente pieds deux pouces et me ligne de face à la rue Poydras, vingt neuf pieds dix pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond le divisant du let No 6 dudit liet; par une prefondeur de cent douse pieds, onne pouces et une lique de divisant du let No 6 dudit sent du lot 14, et cent quatorse pieds huit pouces sur la ligne le divisant du let Ne 16 dudit set. dudit set.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant accumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur; devant faire un dépêt comptant de vingt peur cent au moment de la

Acto de vente pardevant E L. Weil, notaire, Hennen Building, aux frais de l'asquéreur.
Jes. Lautasschlaeger, avocst pour les plaignants. G. V. Sonist. avecat pour l'absent.
6 avril-6 13 20 27—mai 4 7 8

APPONON SUDMEATER. Succession de Eli Johnson. No 66,713—Cour Civile de District, parelese d'Orléans, Division D.

DAR J. PAUL HECKER, Becenteur-E Bureau Ne 731 rus Commune - JEUDI. le 15 mai 1903, à midi, à la Beurse des Escantours de la Reuvelle Oricana. Bo 311 rus Escanteurs de la Nouvelle Oriéana. No 311 rus
Barcana, en vertu de deux ordres, un signé le
10 février 1903, et un signé 11 avril 1902 par
l'Hea. W. B. Sommerville, juge de la Division
D. dans l'affaire et desens intitutés, il sara
vendu à l'enchère publique la propriété etaprès éscrita, à mavoir...
Un estrain let de terre avoc les améliorations
qui s'y trouveni, dans le Sixième District de
cette ville, désigné par le No 14, dans l'ilet No
27, borné par les russ Chestuut (mainteonant
Audubon). Broadway, Eusabeth et Ferdinand,
mescrant troets pleds de face à la rue Fesdinand sur cent vingt pieds de profundeur.
Les améliorations contenant un cottage
simple de trois chambres, etc., sur rue en gravois.

conditions--Un tiers on plus comptant, la

balance en un et deux aus, à l'option de l'ac-quéreux, avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, assumer toutes les taxes de 1902 et les tumbres du B. I., faire un dépôt omptant de vingt pour cent su moment de la vente.

Acts de vente pardevant W. R. Ket, notaire,

aux frais de l'acquéreur. 13 avril—13 20 27—mai 4 11 15

### E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE. luccession de Mme Amélie Devel'e, (née Hop-kins), fomme défunte de Ernest]Develle.

No 67,347—Ceur Oivile de District pour la Paroisse d'Orléans. EN VERTU d'un déciet ou ordre de la Cour Civils de District, pour la Paroisse d'Or-La Civils de District, pour la Parolase d'Or-léans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus in-titulée, daté le 18me jour d'avril 1902, le pro-cèderai de vendre à l'enchère publique, à la Beurse dos Prepriétés Foncières de la Nou-velle-Oriéans, No 8. d rue Petdido, le 21me jeur de mai 1902, à midi, la propriété di des-cens démits. À savoir: jeur de mai 1902, à midi. la] propriété di des-sons désrite, à savoir:

1º Une portion de terre avec les améliora-tions qui s'y trouvent, portent le numéro mu-micipal 2804 rac Quartier, dans l'i-et borné-par ladite rue et les russ Hôpital, Dorgenois et Broad, mesurant 6º pieds de face à la rue Quartier, sur 156° 11° 2° de prefondeur aur la ligne de côté la plus près de la rue Dorge-neis et 157 pieds l pouce de profendeur sur l'antre côté le nua près de la rue Broad. neis et 157 pleda I pouce de profendeur sur l'autre côté le plus prée de la rue Broed.

2º Un lot d'articles et de meubles maintenant contenu sur les lieux No 2804 rue Quartiev, le tout d'après l'inventaire pris dans
l'affaire et desaus intitulés.

Conditions — Comptant aur les lieux. Acte
de vente pardevant le notaire désigné par
l'enoanteur.

E. A. CARNERE, encanteur.

90 avril-20 27-mai 4 11 18 21

VENTES A L'ENCAN.

### Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

### UN BON "HOME" Trois Lots de Terre

# - No 7927

#### Avenue St-Charles, Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes. No 66,789-COUR CIVILE DE DISTRICT. DIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902. DAR ED. CURTIS, encanteur—Bureau No.

846 rue Commune—En vertu de et confort mément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D. daté et aigné le 31 mars 1902, et à nous adresse dans l'affaire ci-des-us intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère putilque, MARDI le 8 mai 1902, à midi. à la Brurse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier— Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui a y trouvent, et les droits, voies, privilèges servirudes et dépendances oni y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Septiema District de couse vitte dans l'ilet burné par l'avenue St-Charles, les ruce Sheu, Hampson et Washington; lesdits lots son, désignés par les numéros un, deux et l'uns dans l'ilet 22 K.; lesdits lets sont contiran et meaurent chacun frents pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de proundeur, entre lignes parallèles.

'inditions ...Comptant; l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de villede 1902; aussi l'acte ne vente devant être passé par tevant a udrew H. Wilson notaire aux frais de l'acquéreur. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur. CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs 846 rue Commune. 3av-3 6 13 20 27-mai 4 6

ANNOHUM JUDICIAIRM

Le mardi, 20 mai 1902. 1517 rue Lafayette, Entre les rues Howard et Freret.

#### VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héri-tiers de Pierre Setze. No 66 871-Cour Civile de District, Division C DAR CURTIS & GALLAGHER, Easantours, Ne 848 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriété Foncières, No 311 rue Baronne, il sera

le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriété: Foacières, No 311 rus Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 2 avril 1902, par l'Hou. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C. dans l'affaire oldeseus intitulés et numérotée—

Une certaice portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans 17et borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désigné cemme partie du lot Ne ciaq sur un devis fait et annexé à un sote passé pardevant J. L. Laresche, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds sinq pouces et une ligne et demis de façoste sur la rue Lafaycthe par cent six pieds, auit poucas et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Howard. Etant la même prepriété qui fut acquise par Pierre Setse par acte pardevant J. D. Laresche, notaire, daté le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio SO.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. P. Labetut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat

avocat
CURTIS & GALLAGHER, Encantours, No 846 rue Commune. 16 sv-16 20 27-mai 411 18 20

### Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix. Subdivisée en Huit Beaux Lots, Sur la rue Onzaga, entre les rues Galvez et Jehnson.

Succession de Félicité Loubié, veuve de Pier re Guéno. DAR PAUL & GURLEY - ALBERT PAUL,
Encanteer - Bureau No 727 rue Commune, - JEUDI, le 8 mai 1902, à midi,
à la Bourse des Propriétés Fencières, No 311 à la Bourse des Propriétés Fencières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1902, in re succession de Félicité Louble, veuv de Pierre Guéno, (doesier 66,994) il sers venau à l'enchère publique:
Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galvez et Lapeyrouse, et mesurant comme suit: le jot No 1 mesurant 28'7" 2" à la rue Johnson, 72' 4" à la rue Onzaga, 85' 6" de l'autre cété, sur 79' 11' aur l'igne du fond. Le lot No 2 mesurant 31' à la rue (Onzaga, 79' 11" sur la ligne le sépa-

Onsaga, 88' 6' de l'autre cèté, sur 79' 11' aur ir igne du fend. Le lot No 2' meaurant 31' à la rue (Onsaga, 79' 11'' sur la ligne le séparant du lot No 1, et 102' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8'' sur la ligne du lot No 3, sur 37' 8'' sur la ligne du lot No 3, sur 37' 8'' sur la ligne du lot 2: 123' 9'' 1'' sur la ligne du lot 4, et 37' 8'' sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onsaga, 123' 9'' 1''' entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3'' de face à la rue Galves; 132' 6'' 5''' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3'' de face à la rue Galves; 132' 6'' 5''' sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3'' a la rue Galves; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 6; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 6; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 6; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 6; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 6; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 6; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 7; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 7; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 7; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 7; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 7; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 7; 132' 6'' 5''' sur la ligne du lot 7; 132' 6'' 5''' sur la rue Onsaga, et 30' 0'' 1''' sur la ligne du lot 8, et 31' 3'' en deux ans sur la ligne du lot 7; 132' 6'' 5''' sur la rue Onsaga, et 30' 0'' l''' sur la ligne du lot 8, et 31' 3'' en deux ans et conditions—Un stere ou plus compant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans garanti par liene et privilège du vendeur, contenant les clauses usuelles de non-alienation, avec 5 00' d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paisement.

Actes de vente et les timbres des E.-U., aux frais des acquérenrs pardevant Fred Deibei, notaire. Un dépôt de la vendeurs au moment. frais des acquereurs pardevant Fred Deibei notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au momen de l'adjudication. 6 av.—6 13 20 27—mai 4 8

## Louis A. Richards.

ABRONGE JUDICIATRE.

MARDI 20 MAI 1902.

DAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—

Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902. à midi, à la Bourse des Prepriètés Foncières, Nos 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et confermément à un ordre portant la date du 10 avril 1902, usu et signé par l'Hon. John 8t Paul, iuge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Charles H. Crippe, Ne 87,284, du dossier de la sua-dite Cour, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ofchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir :

après decrite, a savoir:

Un déritain les de fetre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui ay treuvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le anméro 27, dans l'ilet borné par les rues Peruide, Gravier, Liberté et Howard, et memurant, plus ou moins, 30 pieds y pouces et 5 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de 124 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne de diciaum du lot No 26, a 100 mide 7 remess et 5 lignes en la ligne de con la ligne par la ligne de con la ligne par la l aur une processeur de 12a piede 11 posesset 1 ligne sur la ligne de diciaion du lot No 26, et 129 piede 7 peuces et 5 lignes sur la ligne de division des lots numéres 28 et 2, et 30 piede 5 pouces et 8 lignes de largeur dans 1e fond, le tout d'après le plan par J. Pilié, is 12 mai 1836.

es c anaca navelles de récuriré, les tares pour les c auses musics devant être assurées par l'année contante devant être assurées par l'acquéreur. 10 pour cant du prix d'acqué de vant être déposé avec l'encanteur au mement de l'adjudication pour lier la vente. Àcte de vente aux frais de l'acquéreur par-

devant F-ederick Zange!, notaire. 19 avril - 19 20 27-mai 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

### J. L. Onorato.

ANNONCE JUDIOIAIRE.

Bonnes propriétés de résidence du Deuxième Districtà l'encan. Nos 1501-1503, 150-1507, 1509-1511, 1513-1515, rue Nord Villeré, et No 1519 rue si. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District. paroisse d'Orléans-Division E—Ne 66 292.—Mme Alida Estelle Beanard et al vs. Emest Beanard. L'AN YERTU d'un jugement lu et rendu en L'a Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Conr ouverte le 24 avril 1902, et signé en Conr ouverte le 24 avril 1902, et signé en Conr ouverte le 24 avril 1902, et signé en Conr ouverte le 24 avril 1902, et signé en Conr ouverte le 24 avril 1902, et signé en Conr ouverte le 24 avril 1902, et signé en Conr ouverte le 34 avril 1902, et signé en Conr ouverte le 34 avril 1902, et signé en L'indontable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Alida Estalle Beanard et al vs. Ermest Beenard. Joseph L. Onorsto, Enosuteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Toncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les prepriétés foncières ci après :

PREMINIERS PROGRIFERS priétés foncières ci après : PREMIERE PROPRIÈTE

Un certain lot de terre, avec tentes les bâ-tisses etamélorations qui s'y trouvent, con-sistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1801 et 1503, rue N. Villeré, Nos municipaux 1801 et 1803, rus N. Villere, situé dans le Denxième District de cette ville, dans l'ilet 826, borné par les russ N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lot 'A' sur un devis de C. Uncas Lewis. député voyer de ville, daté Nonvelle Orléans le 27 soût 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonne. Detaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès ci-desaus intivalé.

Lequel lot est composé des parties des lots erig auxs 67 et 68 et meaurant d'après le dit devis irente et un pieds six pouces de face à eriginaux 67 et 68 et meaurant d'après le dit devis trents-es un piede six pouces de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante-quatre plede six pouces de prefondeux et facede à la rue Columbus, entre lignes parallèles, et entre lequel dit lot et le lot contigu B il existe une aliée commune on passago laquelle existera aussi longtemps que ses améliors-ions sotuel-les sur lesqueis uits denx lots ne seront pas enlevére on détruites. Lorsen elles acont les sur lesquels dits denx lots ne seront pas emlevées on détruites. Lorsqu'elles seront enlevées on détruites cette servitude cessera et le dit lot A sura dès lors sa complète, libre et sans contrainte façade de trante et un piede six ponces el dessus mentionnés. Les dits lots originaux Nos 67 et 68 furent respectivement sequia par le défunt Charles Louis Joseph Bennet avant par achat de Victor respositvement acquis par le défunt Charles Louis Joseph Besmart, par anhat de Vicini Morauc, par acte passé pardevant Eurèbe Boury, audien notaire, le 9 février 1836 et euregistré dans le Bursau des transferts, Livre 89 folio 416 at de Jean Rodi par acte passé pardevant Onésiphore Droust, anciem netaire, le 4 janvier 1865 et enregistré dans le même Bursau des Transferts, livre 89, folio 36.

DEUXIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au let précédent, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sy trouvent, consistant en une résidence double comme par les numéros municipaux 1505 et 1507 me N. Villeré sitté dans le u ême district et îlet, désigné comme le lot Beurle deus sementionné de C. uncas Lewis, composé de parties des lets eriginaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente trois pieds h'it pouces et quatre lignes de face a ladite rue N. Villeré, sur soitante quatre pieds six peuces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le let contigu C, il existe semblable allée commune cue passage. l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comms il est en ceci ci-des us stipuié pour l'allée commune des lots A et B ci dessus mentionnés.

TRUI-IEME PROPRIETE.

Un certain let de terre contigu au lot précé-DEUXIEME PROPRIETE.

TRUI-IEME PROPRIETE.
Un certain let de terre contigu au let précédent, avec toutes les bà isses et amélirations qui s'y trouvent, consistant également en une résidence double, cannue par les Nos municipaux 1509 et 1511 rue N. Villeré, situé dans le paux 1509 et 1511 rue N. Villeré, situé dans le même district et ilet, désigné comme le let C, sur le sus-mentionné devis composé de partise desdits lots originaux 67 et 69 et mesurant, d'après iedit devis, trente et un pieds dix rouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre leque dit lot et le let contigu D, il existe une semblable allée sommune ou passage, l'existance de laqualle dépend des mêmes conditions comme il est en cooi ci-desses stiputions comme il est en ceci ci-dessus stipu lé peur l'allée commune des lots A. et B cidesaus mentionnée.

QUATRIBME PROPRIETE.
Un certain ist de terre contigu au lot précédent-avec toutes les bâtisses et amélierations dent-avec tentes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, consistant en une résidence deuble, connue par les numéres musicipeux 1513 et 1515, situé de ne le même district et îlet, désigné comme le lot D aur le davis susmantionné composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et meeuraat d'après ledit devis trente pieda enze peuces de face à la dite rue Villeré aux soixante quatre pieda six pouces de profondeur entre lignes parellèles, entre lequal let et contigu au let C il existe une semblable allée commune en passage, l'axistence de laquelle dépend des mêmes conditions cemme il est stipulé ci des-us pour l'allée commune des lots à et B ci-dessus

CINQUIRME PROPRIETE. CINQUIRME PROPRIETE.

Et un certain let de terre d'une ferme irrégulière contigu au précédent let avec tentes les bétisses et améliorations qui s'y trouvent, comm par le numére municipal 1519 attré dans le même district et liet désigné comme le let E, sur le sus-mentionné devis de C. Uncas Lawis, voyer, composé de parties des lots criginaux 79 et 60 et meaurant d'après le dit devis treute quatre pieds et un peuce de face à la rue N. Villeré sur une prefondeur de cent vingt huit pieds ann la ligne de vingt huit pieds anr la ligne de côté du lot D, sus-mentionné aurane première prefondeur perpeudiculaire de vingt-treis pieds cinq ponces et alors une autre prefondeur sur une ligne oblique meau-

de vingt-treis pieds cinq pouces et alors une autre prefondent eur une ligne oblique mesurant cent six pieds un pouce sur l'autre ligne de cété vers is rue Laharpe et quarante-huit pieds sept pouces dans le fond: laquelle prepriété tut acquise par achat de Banta Maria et al. par le dis Charles Louis Joseph Beanard, par acte passé parderant A E Bienvenu, ancien netaire, le 28 janvier 1871, et enregistré dans le Burean des transferts, livre 98, folio 257.

Conditions—Un tiers en plus cemptant et la balance s'il y en a. en un en un et deux ans de crédit à l'optien des acquireurs, divisé en paisment égaux, les billets portant huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication, jusqu'an palement et devant être garantis ensemble avec l'intérêt, cinq pour cent honoraires d'avecats et les frais, par le privilège du vendeur et hypethèque spécial sur la propriété modue, iss soquéreurs devant assurer les améliorations contre le feu, jusqu'an mentant de la portion de crédit du prix, et de transférer les polloss aux porteurs des billets, les aetes de vente devant contenir la clause de non auésation, et desistement d'estimation, et l'abjustion en se l'abjustion en en de l'abjustion en se se par la prite de menue en dit la principal de menue en dit les la content de la propriet la content de la propriet de menue en dit la principal de menue en de l'abjustion en en de l'abjust

ies setes de vente devant contenir la clanse de non anémation, et desistement d'estimation, ce l'ebligation de payer, comme sus dit, les dits cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forser le palement des billets, avèc toutes les autres clauses usuelles et conditions contenues dans les actes de veute, les acquéreurs de vant payer en plus et au desens du prix de l'adjudication, les taxes de 1902 et les timbres du revenu interieur s'il y en a de requis, et de dépeser avec l'encanteur dix peur cent du prix au mement de l'adjudication et les actes de vante devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, netaire, aux frais des acquéreurs.

Prepriétés Funcières et Placements.

P. D. CHARBONNET, N. P.

606 rue Gravier.

606 rue Gravier. Sambola et Duores avocats, 214 rue Royals 26 av - 26 27 -- mai 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE. Bonne Propriété Foncière du

Deuxième District-Bâtisse simple en bois à deux étages Nos 1400-1402 rue St-Pierre, à

l'encoignure de la rue Marais. A l'encan. L la Bourse des Propriétés Foucières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 mai 1902, à midi.

Succession de John H. Wilberding. No 67,045 - Cour Civile de District peur Paroisse d'Orléans - Division D. EN VERTU d'un ordre de l'Honorable

Ceur Civile de Distriot pour la Paroisse d'Or-léans, J.L. Onorate, Escanteur, est autorisé pa-la Cour, seus dats du 11 avril 1902, à vendre l'encan à l'heure et au lieu déjà en ceci mes tionné, la prepriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y frouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 164, borné par les rues Marais, Villeré No 164, borné par les rues Marais, Villeré, 8t Pierre et la Promenade Carundelet, lequel dit lot forme l'enceignure des rues Marais et 8t Pierre, et mesure 32 pieds 2 pences de face à la rue 8t Pierre, par 31 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Marais, et 32 piede 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Villeré, ayant la servitude su commun avec la prepriété contigne dans le fond vers la Promenade Carondelet, des latrines et citerne dans le fond et audessus de la ligne divisant lesdites deux propriétés; étant la même propriété acquise per la défunt John H. Wilberding par achast d'Eugène Bracquet, par acte passé le 15 décembre 1892, enregistré dans le burean des transferts, livre Me 146, folio 562. 146. folio 562.

146, folio 562.
Conditions — Comptant: l'acquéreur devant ascumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Joe Lautesschlaeger, notaire, et déposer : 10 pour font du prix d'achat au moment de l'adjadication avec J. L. ONORATO,
... Prepriétés Foncières et Placements 203 rue Berenne.

18 av.— 13 20 27—mai 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

#### Denis, Danziger & Tessier,

ANNOHUE JUDICIAIRE. 512 N. CLAIBORNE, entre la Promes Carondelet et la rue 8t Leuis. ... Bnecession de Léon Barrère. No 67,256—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

DAR DENIS, DANZIGER & TESSIER— Encanteurs — Bureau No 134 rus Carondelet — MARDI le 13 mai 1902, midi, à la Bourse des Prepriètés Fo rolères, a man, a monre des Freuerice Politaires, all rur Baronne, entre les roce Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 avril 1902, de l'Hon. W. B. Semmerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire oi-deseus intitulée, la propriété di-après décrite. à savoir— Trois cermins lots de terre, ensemble avec teutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet berné par les rues Claiborne, St Louis, Robertson et la Promenade Carondelet, désignés comme lets Nes 8, 7 et 8, sur un devis de F. N. Tourné, daté le 15 février 1860, et déposé en l'étude de C. E. Brennen, comme plan No 48, et mesurant chaoun 20 piede 5 ponces de face à la rue Claiberne, sur 127 piede 10 ponces 4 lignes de prefondeur. Les amélierations sont désignés par le No 512 rue améliorations sont désignés par le No 512 rue

amélierations sont désignés par le Ro D12 rue N. Clathorne. Conditions—La moitlé ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la baiance s'il y en a, su un am pour billet portant 8 0/0 par an d'intérêt, toutes les clauses usuelles de séoua interest tottes les insusses uneates de securité et les acquéreurs assumant les taxes d'Etat et éde v:lle due et exigible en 1902 audessus et en plus le prix de l'adjudacation.

Actes de vente pardevant A. J. Cahili, notaire aux trais des acquéreurs.

12 avril—12 13 20 27—mai 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE. PROPRIETE COMMERCIALE BIEN

BITURE. Les grands magasins en briques à trois étages Nos 433, 435, et 437 rus 8. Peters, a l'encoignure de l'al.és Natchez. magasine bien construits en briques à trois étages 489 et 461 rue S Pétere, entre la rue Poydrus et l'aliée Matokes,

-- Ausel --Une Résidence Typique du Sud Sa51 rue Chestaut, avec de grands terrains em-bellia, comprenant l'ilet entier des ruce Chestaut, Colleée, Delschaise et Aline, A DES CONDITIONS LIBERALES. Succession de Christopher H. Milier. No 67,059-Cour Civile de District pour la Parcisco d'Orléans. DAR DENIS DANZIGES & TESSIER,

DAR DENIS DANZIGES & TESSIES, J. C. Denis, encanteur—Burcan, 184 rus Caroudelet—JEUDI, le 22 mai 1502. à midi. à la Boures des Prepriètés Fonnières. 311 rus Baronne, entre lles russ Gravier et Union, il sora vendu à l'enchère publique, en versu d'un ordre de l'Houerable T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, Division A daté le 18 avril 1902, dans l'affaire ci-dessus intituès. la prola sue-dite Cour. Division A date le la avril 1902, dans l'affaire ci-dessus intitu'ée. la propriété ci-après décrite, à seveir—

1º Deux certains lets de terre, ensemble arec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de estre ville, dans l'ilet borné par les rues S. Peters (autrefois Bew Levre). Tehouptoulas, Poydras et l'Alée Natches, désignés par les Nos 6 et 7 de l'ilet No 64, daprès un devis tait par J. A. D'Hamécourt, députévoyer, daté le 7 novembre 1805, et lesquels dits deux lots de terre meurant en meura américains comme suit, à savoir: Le lut 86 6 mesurant 26 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue S. Peters, 104 pieds 6 lignes de profondeur sur un cété, 111 pieds 2 peuces eur l'autre cêté et 26 pieds 1 pouce à lignes de face à la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces de face à la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces 3 levre de la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces 3 levre de la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces 3 levre de la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces 3 levre de la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces 3 levre de la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces 3 levre de la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces 3 levre de la rue Sud Peters, 100 pieds 1 peuces 3 levre de la constant de la

No 7 mesurant 22 piede 9 porces 4 ignes de face à la rue blud Peters, 10th piede 1 pouces 3 ignes de profondeur et façade à l'Aliée Nat-ch-s de laquelle il forme l'encongaure, 116 piede 9 peuces de profondeur sur l'autre ligne de . ôté et 22 piede 6 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, les sméllorations sont dési-guées par les Nos 435, 435 et 437 rue 8ud Peters, à l'encoignare de l'Aliée Natchez et compressant un grand magasin en briques à trude Atages. trois étages. 2º Un certain lot de terre ensemble avec iedit devis 26 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue South reters sur une posondeur de 121 pieds 2 peuces 2 lignes sur le côté :e plus près de la rue Poydras et sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Poydras et sur l'autre ligne de côté la plus

près de l'aliée Matches il meeure 111 pieds 6 penoce 4 lignes de la rue South Peters, de là peuces 4 lignes de la rue South Petera de la sur une ligrae courant vere la rue Poydras 3 gieds 1 peuce, de là una deuxième profondeur de 2 pieds 2 pouces 7 lignes, de là 24 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fend. Les amélierations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue 6 Peters, entre l'allée Batches et la rue Poydras, et comprenant une bâtisse en briques à trois étages. 39 Un cortain îlet de terre ensemble avec les bâtisses et análierations qui a'y trouvent les bâtisses et amélierations qui a'y trouveut dans le Sixième District de cette ville, dési-

gans le Nilleme District de coste ville, desa-gné par le No 33, sur un plan du Faubourg Delachaise, annexé à un aste de partage de Mrne Delachaise, passé en l'étude de Théodors Guyel, ansionnement un notaire en cette ville le 20me jour d'avril 1855, lequel liet d'après ne 20me jour avril 1805, separat les avril 1805, inclusivement et est borné par les rues Delnousies, Aline, Celisée [autrefois Plaquenne] et Chestrut, laquelle dite propriété mesurant 109 pieds 9 pouves 4 ignes de face à la rue Chestrut, 243 misses de face à la rue Delnouse 1 ligne de face à la rue Pale 1 pounes 4 lignes de lace a la rue Quessian, ——
pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Delachaine, 84 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la piede 9 pences i ligne de lace à la res bela-chaise, 84 piede 6 ponces 6 lignes de face à la rus Celisée et 245 piede de face à la rus Aline, les améliorations comprenant la bien conatruite résidence en bois à deux étages 3451 rus Chestaut, retirée de la banquette. onatruite readendo en ou a ded segue 2451 rue Chestnut, retirée de la baquette, une forte barrière en for sur le devant et constemant au res de-chaussée vestibule, corridor, salens deubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, office, buanderie vastes galeries sur la façade et dans le foud; le ler étage a vestibule, 7 grande appariements à coucher, galeries sur la façade, le fond et le côté, chambre à bain, latrines, etc., dans la cour, écurie, remise, dépendance, contenant 3 chambres, etc. La maison a de joits manteaux de cheminées en marbre dans les principales chambres, gas, semnettes d'appers, etc. partout. Joli jardin de ficure et gason, promenades Schillinger, etc. Une typique demesre du Sud dans un excellent vessinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en treis palements égaux payable en 1, 2 et 3

Conditions—Un tiere comptant, la balance en treis palements éganx payable en 1. 2 et 3 ans. représentés par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent par au d'intérêt, garantis par hypothèque et lien de vandeur, tentes les colances unuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs payant les taxes de 1902 audessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., Buck, Walshe & Buck avocate.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 22

#### AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Salli Strauss. COURCIVILE DE DISTRICT pour la paroises d'Orléans, No 67,541— Division B
—Attendu que Mme Bertha Gabhart, veuve
de Salli Strause, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des
lettres d'administration dans la aucoession de feu balli Strause, décédé intestat, avis est par le présent donné à
teus osux que cela peut concerner d'aveir à déduire, dans les dix jours, les
raisons pour lesquelles il pa cersie pas fait
droit à Indite pétition. Par ordra de la Cour—
THOMAS CONNELL, Grefier. Andrew
H. Wilson, avocat. [. Wilson, avecat. 28 avril—23 27—mai 2

Succession de Abraham Luria. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orisans—No 65,715—Division

A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres
personnes intressées, d'aveir à déduire, écus
tes dix jours qui suivrent la présente notificeies dix jours qui suivrent la présente notifica-tion les raisons (s'ils en out ou peuvant en avoir) vouv lesquelles le compte pré-senté par Mme Mary Josephine Luria, tutrise naturelle administrant cette aucocseton, ne serait pas appreuvé et hemologué et les fends distribués confermément audit compte. Par ordre de la CHE. THOMAS CONMELL, Greffier Branch K. Miller, avocat. 23 av 23 27 - mai 2 Succession de Walter F. Lovie.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Our vision of the present done aux creamers de octe succession et à toutes aux creamers de néressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification. dix jour qui suivront la présente notific dix jou... qui sulvront la présente notification les raisons (c'ils en ent ou peuvent en aveir) pour lesquelles le cempte final présenté par Thomas E. Hearne, administrateur de cette suc-osesion, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribuée conformément au dit sompte. Par ordre de la Cenv. THOMAS CONMELL. Credier — Cunningham & Cun-ningham avecats. ningham, avocate. 18 av—18 23 27

#### ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nou-

velle-Orléans.

H. T. Cottam & Co., Ltd., vs Mms Vauvo K. Ciauset. DREMIERE COUR DE CITE DE LA Mouvelle-Oriéans — No 9048 — En vuelle d'un writ de fieri facias à moi adreasé par l'Hen. Première Ceer de Cité de la Neuvelle-Oriéans, le procéderal à la vente à l'enchère publique, à mon entrepêt Nos 615 et 617 rus Bienville, mètre le Passage de la Beurse et la rus de Chartres, MARDI, le 6me jeur de mai 1902, à 11 heures A. M: En tot d'épiceries, vins et liqueure, aussi un cash register, etc.
Salsi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire euregistré en mon bureau.

Salei dans l'affinire di dessus, d'apres l'inven-taire enregiséré en mon bureau. Conditions—Comptant. UHAS E. KENNEDT. Constable. Cage Baldwin et Crabites, avocate ,pour les laignants. 27 av—27 — mai 4 6

Mme Honora McCarthy vs walter J. Clifford. Mme Honora McCarthy vs walter J. Clifford.

DREMIERE COUR DE CITÉ DE LA

Ronvelle-Orléans—No 8,550—En verta
d'un writ de fieri facase à mei adressé par
l'Hon Philip J. Patorno, juge de la Première
Cour de Ci-é de la Nouvelle-Orléans. Division
C, je procéderal à la vente à l'euchère publique, à mon en repôt Nos 615 et 617 rue
Blenville entre le passage de la Bourse et la
rue Chartres, dans le Deuxième District de
cette ville, le LUNDI, 28me jour d'avril
1902, à 11 haure à M., de la propriété ci après
décrite. À savoir : Un let de meubles de maison, et aussi un piano, etc. Balsi dans l'affaire
ci dessus d'après l'inventaire anregiatré en mon
bureau. CHAS. R. KENNEDY, Constable.

19 avril—19 25 27

VENTES A L'ENCAN.

#### Stroudback & Stern

ANNOHUR JUDUNALER

Une Excellente Résidence A deux étages, No 1240 avenue de la Loui-A deux étages, no 12eu avenue de siene, coin Chestaut
Succession de Inex R. Luce, femme de Engèce
J. Hornot.

No 65.616 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Divisien A.

DAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Escanteur, JEUDI, le ler mai 1902, à midi. à la Bourse des Prepriètés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hos. T. GW. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A. dans l'affaire ci-desens intitulée et numérotée.

l'Hon. T. GW. Ellis, juge de la l'Iour Civile de District. Division A. dans l'affaire ci-desens intitulée et numerotée...

Un certain morceau en portien de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 274, borné par l'avenne de la Louisiane, les rues Delachaise. Chestnut et Camp, les is morceau ou po-tion de terre formant l'emosignure de l'avenne de la Leuisiane et de la rue-Chestnut désigné par la lettre A, et mesurant 51 pieds 9 pouces de face à l'avenue de la Leuisiane aux 125 pieds de profendeur et façade à la rue Chestnut ledit morseau ou portion de terre étant composé, des lots orignaux Nos 9 et 10 et la dit.et A est désumée sur un devis de certificat, d'arpantage fait par C.V. Labba se,voyer, et daté le 16 février 1893 et est annais à un acte passé pardevant M. T. Ducros, anotem notaire en estre ville, en mars 1895.

Les améliorations comprenant une excellente résidence en bois à deux étages converte en ardoises retirée de la hanquette, avec joile barrière en fer sur le devant, contemnat galerie aux la façade et dans le fond, 8 chambres, vestibule en haut et en barrières.

barrière en fer sur le devant, contemant galerie sur la façade et dans le fond. S chambres, vestibule en haut et en bes, bain, office, peiouse gas, citerae, etc, dans la cour, la maison est en bon état.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudination. Acts de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux fruis de l'acquéreur.

Wm Mc L. Faysseux, avecat
30 mars—30—av 6 13 20 27—mai 1

Succession de Daniel McGary. COURCIVILE DE DISTRICT pour le Parotese d'Orléans—No 67 473—Division E.—Attendu que Daniel J. McGary a présenté une pétitien à la cour à l'effet d'obteuir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel McGary, décédé intestat; avia est par le présent donné à tese coux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne sersait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THCMAS CUNNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avecats.

18 avril -18 22 27 NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES,

Entièrement à l'Epreuve de l'Incendie 

A. R. BLAKELY & CO., Limité,

15 nov -- 6-m

CONSULAT DE FRANCE -4-

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BURRAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivess En one de déche ou d'absence, lours

amis sont pride d'en denner avis su Consulat Liste de publication.

POUR MARS 1902. POUR MARS 1902.

Badle, Jean-Antoine Laburre, Mathieu BerBeauvais, Victor trand, Kaymond et
Bergerem Félix Henri Dominique.
Blaisé, Jean François Lagarde, Justin MarCassen, Marie, veuve B.
Bonneesse Mahet, Marcel
Cassellee, Jean A. Fran-Mailiand, Jean
cols Mariel Marie Henry
Chapellière, Esther Malbos, Jean
Ceste, Louis Théodere Monjos, Louis ThéodeCeurcelle, Vve Léon, re
Croegneré, Mine Morin, Emile Joseph
Detpert, Clément Outsiet, Raymond
Descanants, Louis Jean Emile

Descammets, Louis-Jean Emile Dutrey, Théophile Lu- Pain de Bennemore, Ju-Edel, Henri

Gauthier, Joseph

Péré, Jean Pierre Eleasar, Aug. Eug. Pregte, Maurice François Ecquerre, Pierra Benault, Alexand Fuchs, Joseph Aug. Bien. Louis Casis Ronault, Alexandre Rien, Louis Casimir Ressignol, Pierre Paul Edouard. Hontmann, Charles Uharriet, Martin Vallet, Jean on Gentil

Bigné: le Consul F. AMBROGI.

### MALADIES NERVEUSES Guérison Certaine Sirop Henry Mure

faxpárimentation dans les Hôpitaux de Paris POUR LA GUÉRISON DE : EPILEPSIE, HYSTERIE | VERTIGES HYSTERO-EPILEPSIE CRISES NERVEUSES DANSE de SAINT-GUY MIGRAINES DIABETE SUCRE INSOMNIE MALADIES 40 CERVEAU EBLOUISSEMELTS

61 16 LA Mobile Epiniere CONGESTIONS Cribrales
CONYULSIONS SPERMATORRHÉE Notice très importante envoyée gratis

sur demande. MENRY MURE. & Font-Saint-Esprit (France).